

Sans expérience dans mon domaine, que dois-je écrire dans mon CV?

Vous êtes à la recherche d'un stage ou d'un premier emploi dans votre domaine d'études dans lequel vous n'avez pas encore d'expérience? Vous vous demandez ce que vous pouvez écrire dans votre CV? N'ayez crainte, il y a toujours des éléments que vous pouvez faire ressortir à partir desquels les employeurs pourront évaluer votre candidature. Il s'agit de miser sur vos habiletés transférables.

L'importance des habiletés transférables

Lorsqu'on rédige un CV ou que l'on se prépare à passer des entrevues, il est important de savoir ce que l'employeur visé recherche comme compétences. Ciblez d'abord les entreprises et les types de postes qui vous intéressent et tentez ensuite de trouver (par le site Web de l'entreprise, un.e employé.e ou une offre d'emploi) quel est le profil de candidature recherché pour l'emploi. Demandez-vous ensuite quelles sont, parmi celles que vous avez soulevées, les qualités et les compétences que vous possédez déjà. Vous pouvez avoir acquis et développé celles-ci dans un tout autre contexte que votre domaine d'études (du bénévolat, un loisir, un projet, etc.). L'important, c'est que vous pouvez mentionner cet acquis à un employeur. C'est ce qui s'appelle une habileté transférable.

Comment identifier vos habiletés transférables?

Pendant vos études à l'université, que ce soit dans le cadre de vos cours ou d'une implication dans une association étudiante, avez-vous eu à réaliser des projets, des études de cas, des simulations? Avez-vous participé à des concours? Qu'est-ce que cela vous a appris? À travailler en équipe, à établir des priorités, à gérer un projet, à vulgariser de l'information? Réfléchissez aussi à vos implications sociales, vos emplois étudiants, votre bénévolat ou vos loisirs. Votre emploi dans une boutique ou chez McDo vous aura appris le service à la clientèle, le sens des responsabilités et à gérer une caisse. La pratique assidue d'un sport ou d'un instrument de musique, par exemple, surtout si vous avez déjà eu à participer à des compétitions ou à des concerts ou à des auditions, vous aura probablement permis de développer votre discipline, votre persévérance, votre gestion du temps, peut-être votre esprit d'équipe, autant de qualités susceptibles d'intéresser un employeur!

Vous avez organisé un événement? Vous avez donc peut-être appris à planifier, à gérer des ressources matérielles et des bénévoles, à trouver des commandites, etc. Vous êtes parti un été dans l'Ouest canadien? Vous devez probablement bien maîtriser l'anglais, savoir gérer un budget et avoir développé votre capacité d'adaptation.

Comment mettre en valeur vos habiletés transférables?

Dans votre CV, indiquez les expériences qui vous ont permis d'acquérir ou de développer les qualités et les compétences les plus susceptibles d'intéresser l'employeur pour lequel vous aimeriez travailler. Dans votre lettre de présentation ou lors de l'entrevue, mentionnez ces habiletés et expliquez brièvement dans quel contexte vous les avez acquises. Parlez de vos réalisations. Démontrez ce que vous avez fait et ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Les employeurs voudront aussi sentir votre motivation à travailler pour eux.

Un petit coup de pouce

N'hésitez pas à avoir recours à votre **profil professionnel**, un outil en ligne pratique et évolutif qui vous permettra de découvrir votre propre couleur professionnelle. Par la suite, consultez le site Web du SDP pour savoir **comment rédiger un CV efficace**. Au besoin, vous pourrez **prendre rendez-vous** avec une conseillère ou un conseiller en emploi du SDP pour faire réviser votre CV.